



Une présence active à vos côtés

Communiqué de presse
Troyes, le 25 septembre 2013

Franchise / Services à la personne :
L'Age d'Or Expansion S.A., franchiseur du réseau Age d'Or Services, organise une session de formation dédiée à ses nouveaux franchisés

Depuis lundi et jusqu'au 24 octobre prochain inclus, L'Age d'Or Expansion S.A., franchiseur d'Age d'Or Services, premier réseau privé de services à la personne, organise à l'attention des franchisés ayant récemment intégré le réseau une session complète de formation.

Cette dernière mêlera informations « corporate », théorie et pratique : présentation du réseau, de son concept, des services proposés et de ses valeurs, description des partenariats existants et rappel des notions réglementaires à l'égard des personnes âgées et/ou en situation de handicap seront ainsi combinées à une formation aux différents outils de gestion proposés par le réseau, à des visites dédiées, ainsi qu'à une immersion chez un franchisé.

Rappelons que L'Age d'Or Expansion, franchiseur du réseau Age d'Or Services, est filiale de CNP Assurances depuis 2001.

5 semaines de formation initiale : un acte essentiel

Cette formation de cinq semaines est à accomplir et à valider obligatoirement pour pouvoir intégrer définitivement le réseau Age d'Or Services. Elle se déroule sur les différents sites du franchiseur, à Paris et à Troyes. Elle permet au nouveau franchisé d'assimiler les techniques de mise en place et de développement de sa franchise en matière de services et de gestion d'entreprise.

Pour ce faire, une partie du module de formation prévoit l'immersion des nouveaux franchisés, durant plusieurs jours, dans une agence déjà en activité. Elle donne également des notions sur l'environnement économique lié au secteur d'activité des services aux personnes âgées et/ou handicapées.

Dispensées par des professionnels du secteur, ces actions de formation permettent d'acquérir les pratiques professionnelles indispensables par l'intermédiaire d'exercices et de mises en situation. Cette session donne droit après validation, sous forme d'une évaluation des compétences acquises durant son déroulement, à une attestation de suivi de stage à la fonction «Piloter une structure de services pour personnes âgées et en situation de handicap».

Depuis 1991, le franchiseur est en effet devenu un acteur majeur du secteur. Il offre à tous ceux souhaitant se lancer dans les services à la personne différents outils et services indispensables pour installer et développer sur la durée leur affaire : une assistance personnalisée grâce à des animateurs régionaux, la mise à disposition d'un logiciel de gestion intégré, le soutien à la gestion sociale, une aide aux dépôts des agréments et à la certification NF Service, une structure de formation et d'accompagnement (l'Université AGE D'OR) ou encore des partenariats nationaux...

Petit rappel des conditions d'accès à la franchise Age d'Or Services

Nature du contrat : franchise	Durée du contrat : 5 ans
Droit d'entrée : 19 500 € HT	Formation initiale : 3 900 € HT
Redevances communication nationale sur C.A.H.T : 1 %	Redevances annuelles sur C.A.H.T : 5 %
Budget de communication locale pour l'ouverture : 7 000 € HT	Surface souhaitée : 30m ² minimum
Investissement global de départ : 60 000 € HT minimum	Zone d'implantation : toute la France (liste des zones à pourvoir disponible sur notre site internet)

A propos du réseau Age d'Or Services

Informations générales :

Création du réseau et de son franchiseur L'Age d'Or Expansion le 6 juin 1991.

L'Age d'Or Expansion est filiale de CNP Assurances depuis 2001.

180 implantations en France métropolitaine et dans les DOM-TOM.

Membre de la Fédération Française de la Franchise (FFF) et de la Fédération des Réseaux Européens de Partenariat et de Franchise (IREF).

Noms des dirigeants :

Magaly SIMEON : présidente

Franck CHAPEL : directeur général

Services proposés : aide à domicile, accompagnement, petit jardinage, petit bricolage, livraison à domicile, portage de repas, installation d'appareil de téléassistance (en partenariat avec un téléassisteur).

Pour plus d'informations, visitez notre site internet : www.agedorservices.com

Contacts Presse :

AGE D'OR SERVICES

Aurélie JEANGERARD

Tél. : 03 25 82 83 69 – 06 79 74 34 43

aurelie.jeangerard@agedor.fr

DELVAL RP

Laurence DELVAL

Tél. : 06 82 52 98 47

laurence.delvalrp@gmail.com